



Investissez pour nous organiser et nous gagnerons beaucoup : la PI comme un moyen de richesse des acteurs CVA maïs du Bénin



Success Story N°10

La promotion du maïs et des produits issus de sa transformation repose sur le partenariat au sein de la chaîne de valeur entre tous les acteurs opérant sur différents maillons. Ce partenariat appuyé par des mécanismes de gestion des contrats, permettra aux producteurs et transformateurs d'accéder, au travers de leurs partenaires, à l'appui technique, aux marchés, aux informations et aux financements requis. La PI maïs jaune mise en place dans les départements du Couffo et du Plateau traduit ce partenariat qui a connu plusieurs investissements de ressources (financières, humaines, temps) de la part du projet AMAFINE.

Les investissements faits par AMAFINE ont permis la dynamisation de la PI et l'adoption de nouvelles pratiques par les acteurs. Cette thèse est soutenue par les responsables de la PI du Couffo qui affirment que les formations (bonne gouvernance de la PI, Système d'Information sur les Marchés – SIM, etc.) organisées par AMAFINE ont été d'une importance majeure. Cela a induit leur organisation pour des actions collectives d'une part, une restauration de la confiance interpersonnelle et la mise en marché des produits, d'autre part. Cette réorganisation et ce renforcement des liens ont permis aux acteurs de relever des défis communs. La position d'une

femme leader, transformatrice du maïs renforce le développement précédent en ce sens que qu'elle ne percevait pas la collaboration avec le projet AMAFINE comme du *temps perdu*. « *Moi je ne savais même plus qu'on pouvait encore parler de plateforme maïs chez nous ici. C'est grâce à AMAFINE que nous sommes revenus à la vie ; nous sommes donc des "renés". C'est comme un enfant né mais qui est en train de mourir et à qui AMAFINE est venu donner de l'eau et il a repris vie* ». Ainsi, les divers investissements ont permis d'obtenir plusieurs résultats aussi bien au niveau des PI qu'au niveau des membres. En effet, les formations faites dans le cadre du projet AMAFINE ont permis de : (i) renforcer les capacités managériales des responsables, (ii) créer et renforcer des relations entre différents acteurs, (iii) améliorer la gestion de la PI, (iv) restaurer la confiance entre les producteurs et les IMF notamment PEBCo-BETHESDA et CREP, (v) impliquer les ATDA dans le fonctionnement des PI.

En soutenant la transformatrice, le président de la PI Couffo affirme que la chance des acteurs est que le Chef d'Agence de PEBCo-BETHESDA a assisté aux formations données par l'équipe du projet AMAFINE. Cela montre la nécessité d'impliquer les acteurs stratégiques notamment les IMF dans les renforcements des capacités. En effet, la demande de prêts par l'intermédiaire de la PI laisse une garantie pour la satisfaction. A titre illustratif, la structure de microfinance, PEBCo-BETHESDA a déjà

financé environ 350 personnes à hauteur de 40.000.000 FCFA.

A Ifangni, les acteurs sont aussi unanimes sur le profit tiré du projet AMAFINE. En effet, les renforcements des capacités ont permis aux membres de s'approprier désormais de leurs rôles et responsabilités. De même, la restauration de la confiance a facilité la mise en place des crédits internes. Avec l'aide de l'ATDA, un comité provisoire de surveillance composé de deux personnes, a été mis en place pour la gestion des conflits et le suivi des actions de la PI. La fonctionnalité de la PI n'est plus de leurre car, les membres se réunissent régulièrement.

Globalement, les interventions du projet AMAFINE ont contribué à sortir les plateformes d'innovation de Couffo et d'Ifangni de leur léthargie et à les rendre plus fonctionnelles et plus dynamiques.

De plus, des changements significatifs ont été observés au niveau des membres grâce à AMAFINE.

De la théorie à la pratique : la mise en œuvre des notions reçues à la formation

La mise en œuvre des acquis des formations a permis aux membres de réorienter leur réflexion chacun selon son domaine. Au niveau de certains producteurs par exemple, les effets positifs de ces formations ont consisté en la recherche des marchés d'écoulement du maïs à un prix plus rémunérateur comparativement au prix de vente habituel. En témoigne

les propos d'un producteur qui déclare : *« Avant AMAFINE, je ne comprenais pratiquement rien. Je vendais la majorité de mon maïs récolté à la maison et le reste sur le marché local. Mais, après les formations du projet j'ai compris que j'avais les capacités de rechercher moi-même mon marché. Ainsi avec l'aide de mon beau-frère, cette année j'ai pu vendre mon maïs sur le marché urbain à un prix plus élevé ».*

Des dispositions sont également prises par les membres de la PI en vue de faciliter l'accès aux intrants (semences maïs, engrais). Ainsi, des contrats sont mis en place conformément aux orientations données au cours des formations, des contrats sont établis entre les producteurs de maïs simple et les producteurs semenciers d'une part et tous les producteurs de maïs (semences et non semenciers) et les vendeurs d'intrants. Ces dispositions ont permis aux membres de la PI, d'éviter les désagréments causés par le retard observé dans le calendrier agricole, la difficulté d'accès aux intrants à cause surtout des problèmes financiers.

« C'est à cause de AMAFINE que j'ai connu Dayou et Robert. Ils sont devenus mes fournisseurs de semences et d'engrais. Aussi je peux compter sur eux pour trouver les intrants qj je n'ai pas de l'argent.

Dans cette même logique un autre producteur déclare : *« Moi je suis semencier, et suite aux formations que nous avons reçues, j'ai commencé par faire des contrats avec des producteurs : je donne une bassine de semence et je prends trois bassines de maïs de la même mesure. J'ai également fait des contrats avec des éleveurs : je prends un sac de fientes de 800 FCFA et à la récolte, je donne une mesure de maïs de 500f. Toutes*

ces actions sont notifiées par contrat daté et signé par mon contractant et moi pour éviter des problèmes après. Tout cela c'est grâce à AMAFINE que je l'ai appris ».

Accès au crédit : concrétisation d'une preuve de confiance entre PI maïs et IMF

La plateforme d'innovation maïs est une chaîne d'acteurs qui regroupe les fournisseurs d'intrants, les producteurs, les transformateurs, les commerçants et les transporteurs. En vue du fonctionnement de la chaîne, les acteurs des différents maillons font recours aux IMF qui constituent leur seul recours. Cela constitue un facteur limitant à cause des conditions contraignantes d'accès aux crédits. Pour permettre aux acteurs de faire face à ce problème, le projet AMAFINE a œuvré à travers ses interventions pour la restauration de la confiance entre les PI et les IMF. Ces interventions ont facilité entre autres l'accès de certains acteurs aux crédits. Ce faisant ils ont la capacité d'acheter des intrants pour leur production.

Par ailleurs, AMAFINE s'est également investi dans le renforcement des capacités des leaders de la PI sur un modèle de financement basé entre autre sur un partenariat interne. Cette stratégie permet de palier aux contraintes de la non disponibilité des moyens financiers qui constituent un obstacle pour les activités de production.

En somme, on retient que les investissements effectués par le projet

AMAFINE au niveau des plateformes du Couffo et d'Ifangni ont influencé de façon positive le fonctionnement des PI et par conséquent les attitudes et les activités des membres de la PI.

Auteurs :

AHOYO ADJOVI N. R., FONNINHOU L., HINNOU C. L., HOUEJOFONON E. M., NOUKPOZOUNKOU D. M., OGOUIDE F. et ADJANOHOUN A.

Avec la Contribution

Bonaventure TOHOUEGNON et Mantanmi ADEOTI

Editeurs : CORAF et UEMOA

Autres notes dans cette série

1. AMAFINE : l'élément déclencheur de la contractualisation entre les acteurs des CVA maïs au Bénin
2. AMAFINE comme un boulevard de conquête de la clientèle pour l'IMF PEBCo-BETHESDA : le déclic de Kokouhoué dans le Couffo
3. Contribution du projet AMAFINE à l'autonomisation des transformatrices du maïs : le cas de Beracca est une école
4. Renforcement des capacités des acteurs des CVA au sein des PI maïs au Bénin : Réflexions sur les limites de l'approche AMAFINE

Dépôt légal N° 11438 du 10 juillet 2019,
Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin, 3ème trimestre.

ISBN : 978 – 99982 – 53 – 07 – 0

Contact: hicoll77@yahoo.fr (+229) 97 73 89 04

